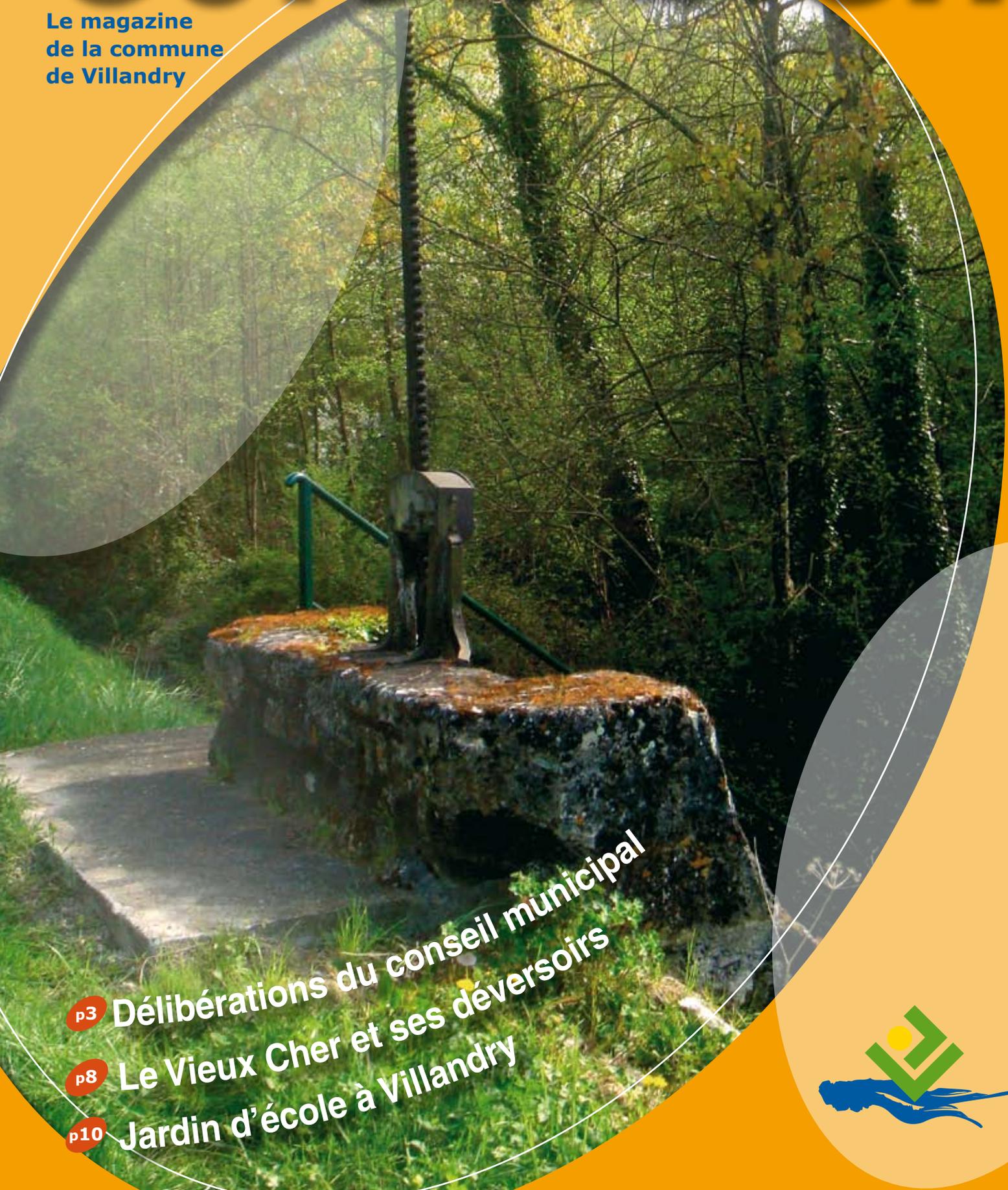


N°19 / 2010

Le Colombien

Le magazine
de la commune
de Villandry



- p3 Délibérations du conseil municipal
- p8 Le Vieux Cher et ses déversoirs
- p10 Jardin d'école à Villandry



ETAT CIVIL Décembre 2009 à mai 2010

● ● Naissances

Côme, né à Tours
le 16 décembre 2009
Parents : Monsieur et Madame GEORGET

Armand, né à Chambray-lès-Tours
le 9 janvier 2010
Parents : Monsieur et Madame de LESPINAY
de PANCY

Charlyne, née à Chambray-lès-Tours
le 15 février 2010
Parents : Monsieur et Madame LAURET

● ● ● Décès

Madame Nicole PAULMIER
Le 27 mars 2010

Monsieur Damien SAUBESTRE
Le 1^{er} avril 2010

Madame Angèle RAGUENEAU
Le 6 avril 2010



Colombiennes, Colombiens,

Après deux années d'incertitudes et d'inquiétudes, nous avons choisi d'intégrer Tour(s)plus. Je remercie le Président et mes collègues maires pour leur excellent accueil. Après 6 mois je pense que nous avons fait le bon choix, mais il faut s'adapter au mode de fonctionnement de cette imposante structure.

Pour cette année 2010 vous allez percevoir quelques avantages résultant de notre choix la taxe ordures ménagères va baisser ainsi que le coût de l'assainissement pour ceux qui sont desservis par les réseaux de tout-à-l'égout.

Bien sûr il aurait été tentant de profiter de ces baisses de charges pour augmenter les impôts en conséquence mais ce ne fût pas notre choix. Nous avons décidé d'augmenter la taxe du foncier bâti de 15 points, ceci afin de compenser en partie une baisse des dotations de l'état et de garder un peu de pouvoir d'achat car nos charges ne baissent pas.

Le programme de travaux arrêté pour cette année porte sur des réfections de voirie et un effort tout particulier sera apporté au fleurissement du bourg. Nous avons par ailleurs engagé une étude pour l'aménagement du centre bourg en collaboration avec différents organismes.

Enfin, depuis plusieurs mois, une commission a été chargée d'élaborer un plan de sauvegarde en cas de catastrophes, ce document va vous être distribué d'ici quelques jours. Vous y trouverez des informations très utiles.

Je vous laisse découvrir ce nouveau bulletin et vous souhaite de bonnes vacances.

Jean-Marie METAIS

MAIRIE

2 rue Munat - 37510 Villandry
Tél. : 02 47 50 02 08
Fax : 02 47 50 00 90
Ouvert du lundi au vendredi
de 15h à 19h

www.villandry.fr

« Le Colombien »
magazine de la Commune de Villandry - Réalisé par
les élus de la Commission Communication :
Maria LEPINE, Miléna GIRARD, Jean-Philippe
LANDAIS, Sophie PAIN, Claudette VERDIER.
© Reproduction interdite sans accord préalable
05/2010 - 600 exemplaires
Contact : Mairie de Villandry
Commission Communication,
2 rue de Munat, 37510 Villandry
Courriel : communication@villandry.fr
Conception et impression :
www.gouetcouleurs-design.com
© 02 47 73 98 91 - Photos D.R.

Bricoleurs et jardiniers...

Rappel : les travaux susceptibles de provoquer une gêne au voisinage ne peuvent être effectués que dans les plages ci-après :

- **du lundi au vendredi :**
de 8H30 à 12H et de 14H30 à 19H30
- **le samedi :**
de 9H à 12H et de 15H à 19H
- **les dimanches et jours fériés :**
de 10H à 12H

Nous vous rappelons par ailleurs que les feux sont strictement interdits du 15 mars au 15 octobre.



● ● Séance du 17 décembre 2009

1) Communauté de communes

Le Conseil Municipal, décide qu'à l'issue du processus de dissolution, la trésorerie de La Confluence fera l'objet d'une répartition entre les communes membres de la Communauté de Communes sur la base de la clef de répartition retenue, compte tenu des restes à recouvrer et des restes à payer et désigne la commune de Ballan-Miré pour recevoir les paiements, régler les dépenses de l'exercice 2009 dont les titres et les mandats n'auront pas été émis au 31 décembre 2009 et procéder à la perception des créances et au règlement des dettes constatées au titre de l'exercice 2009. A l'issue de ces opérations, la commune de Ballan-Miré procédera à un reversement ou à une refacturation auprès des communes membres de la Communauté de Communes sur la base de la clef de répartition retenue.

2) Syndicat Intercommunal du Collège de Langeais

Le comité syndical du S.I. du Collège de Langeais, a demandé dans sa séance du 27 novembre 2009, à tous les Conseils Municipaux, de se prononcer sur la dissolution du Syndicat au 31 décembre 2009. Le Conseil Municipal accepte cette dissolution.

3) Ecole Municipale

● Crédits scolaires

Les crédits votés pour l'école en fournitures scolaires n'ont pas été utilisés en totalité et, en accord avec le Directeur, Monsieur le Maire propose que les crédits disponibles soient affectés au renouvellement du matériel. Le Conseil Municipal adopte la décision modificative correspondante.

● Plan école numérique rurale

Ce plan mis en place par l'Etat en 2009, vise à développer le numérique dans les écoles et prévoit l'équipement de 5000 écoles de communes rurales de moins de 2000 habitants. La participation financière de l'Etat est de 80 % de la dépense hors taxes (plafonnée à 9.000 €) si la commune s'engage à financer 20 %. L'école de Villandry souhaite s'engager dans cette démarche. Le Conseil Municipal décide d'adhérer au programme « Ecole Numérique Rurale » et s'engage à participer à hauteur de 20 % si la proposition est retenue.

4) Aménagement de la Place du 8 Mai

Considérant l'avant projet de l'aménagement de la Place du 8 mai, confié à l'architecte Monsieur MONTANDON, le Conseil Municipal décide d'ouvrir une ligne de crédits à hauteur de 15000 €, en utilisant l'attribution de la subvention obtenue dans le cadre des travaux d'intérêt général (réserve parlementaire).

5) Sentier de grande randonnée GR 48

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Commune de Savonnières souhaite obtenir un agrément auprès du Comité Départemental de Randonnée Pédestre, pour un chemin qui emprunte une partie de notre territoire. Le Conseil Municipal accepte le tracé du sentier de grande randonnée GR 48 présenté par le comité Touraine de Randonnée Pédestre et demande l'inscription au Plan Départemental des

Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) du Chemin Rural n° 34. Il s'engage à ne pas aliéner ce chemin, à lui conserver son caractère public ouvert, à accepter le balisage de l'itinéraire et à assurer son entretien courant.

6) Facturation services usagers : Tarifs 2010

Le conseil décide, à l'unanimité, de reconduire à compter du 1^{er} janvier 2010 les tarifs appliqués en 2009.

PHOTOCOPIES	€
Particulier	0,35
Acte administratif	0,15
Associations	0,08
MATERIEL	
1 table et 2 bancs	4,00
SALLE POLYVALENTE	
Commune période été	250,00
Commune période hiver	300,00
Hors commune période été	550,00
Hors commune période hiver	700,00
Cuisine (samedi dimanche)	100,00
Vin d'honneur (journée)	100,00
Cauton de réservation	150,00
CIMETIERE	
Concession temporaire	46,00
Concession trentenaire	69,00
Concession cinquantenaire	115,00
Superposition de corps	31,00
Vacation du garde	11,00
Columbarium concession trentenaire	
1 case (2 urnes)	685,00
Sépulture individuelle (4 urnes)	880,00

● ● Séance du 26 février 2010

1) Communauté d'Agglomération Tour(s)plus : Charges transférées

La loi du 12 juillet 1999 qui institue les communautés d'agglomération prévoit qu'elles relèvent obligatoirement du régime de la taxe professionnelle unique. Cette disposition a pour conséquence de substituer la communauté d'agglomération aux communes dans la perception de la taxe professionnelle. La loi a donc instauré un mécanisme de compensation au bénéfice des communes.

Celui-ci repose sur le versement aux communes d'une attribution de compensation constituée :

- du produit de la taxe professionnelle qu'elles ont perçu l'année précédant la création de la communauté d'agglomération,
- de la compensation pour la suppression progressive de la part salaire et de la compensation ZRU qu'elles ont perçues l'année précédant la création de la communauté d'agglomération,
- diminuée de l'évaluation des charges transférées.

L'évaluation de ces charges est confiée à une commission locale composée des délégués qui ont été désignés par les communes. La commission s'est réunie le 4 février 2010 et a arrêté, pour l'année 2010, le montant des charges transférées sur la base des éléments suivants :

COMMUNES	€
Chambray les Tours	5.661,00
Mettray	7.080,00
Saint Pierre des Corps	4.775,40
Tours	41.738,40
Total	59.254,80

Le Conseil Municipal, appelé à se prononcer sur cette évaluation, approuve le montant des charges transférées au titre de l'année 2010.

2) Finances : Admission en non valeur

Sur présentation d'un état des restes à recouvrer adressé par le Receveur, le Conseil municipal admet en non valeur, sur le budget du service assainissement de l'année 2003, le montant de 50,52 € au titre de la redevance assainissement.

3) Personnel communal : Frais de déplacements

Le Conseil Municipal fixe les modalités de prise en charge, applicables à compter du 1^{er} mars 2010, des frais de repas, des frais d'hébergement et des frais de transport auxquels peuvent prétendre les fonctionnaires territoriaux, et les agents non titulaires de droit public et de droit privé, lorsqu'ils se déplacent pour les besoins du service, hors de leur résidence administrative et hors de leur résidence familiale, pour effectuer une mission, pour suivre une action de formation, soit en relation avec les missions exercées, soit en vue d'accéder à un nouvel emploi.

4) Courrier Inspecteur d'Académie : fermeture de classe

Par courrier du 8 février, l'Inspecteur d'Académie informe de la fermeture d'une classe à la rentrée de septembre 2010. Le Conseil Municipal prend acte cette décision, la déplore, espère que ce n'est que temporaire et souhaite vivement que cette classe ouvrira à nouveau, dès que les effectifs remonteront.

●● Séance du 29 mars 2010

1) BUDGET COMMUNAL 2009

Le Conseil Municipal approuve le compte administratif et le compte de gestion 2009 arrêtés à :

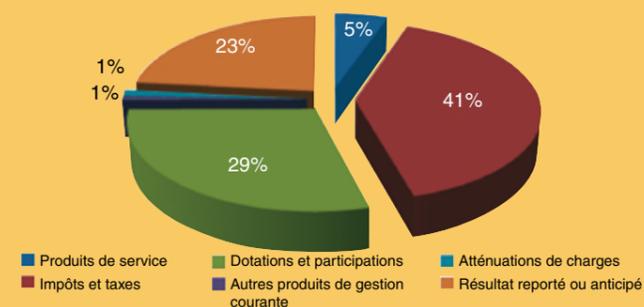
- Fonctionnement : 122.845,66 €
- Investissement : 74.651,09 €

Service assainissement

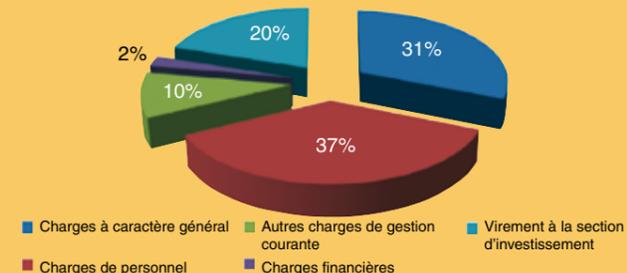
Le Conseil Municipal, approuve le compte administratif et le compte de gestion 2009 du service assainissement arrêtés à :

- Exploitation : 89.926,82 €
- Investissement : 63.472,09 €

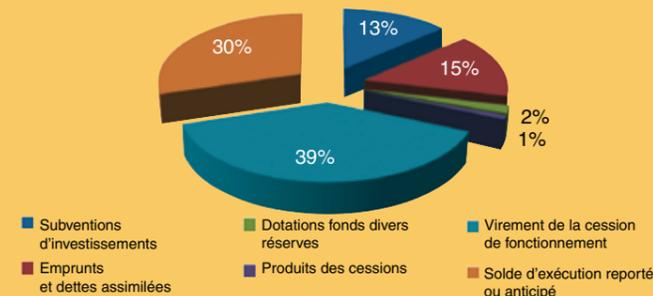
SECTION DE FONCTIONNEMENT RECETTES : 911 513 €



DEPENSES : 911 513 €



SECTION D'INVESTISSEMENT RECETTES : 464 863 €



DEPENSES : 464 863 €



BUDGET COMMUNAL 2009

2) BUDGET PRIMITIF 2010

a) **Décision en matière de taux de contributions directes**
Le Conseil Municipal décide de fixer le taux de la taxe d'habitation et des taxes foncières comme suit :

	Bases notifiées	TAUX	PRODUIT ASSURE
Taxe d'habitation	778.500 €	14 %	108.990 €
Taxe foncière bâtie	591.600 €	19 %	112.404 €
Taxe foncière non bâtie	51.000 €	41,25 %	21.038 €
			242.432 €

b) **Adoption du budget primitif**

Le Conseil Municipal adopte le budget primitif de l'exercice 2010 et vote les crédits arrêtés comme suit :

- Fonctionnement : 918.908 €
- Investissement : 472.258 €

c) **Concours de TOUR(S)PLUS**

Des fonds de concours qui peuvent être attribués à la Commune par la Communauté d'Agglomération de Tour(s) plus. Le Conseil Municipal sollicite une aide de la C.A de Tour(s) plus pour l'acquisition de matériel, inscrit au programme d'investissement 2010 :

- Tracteurs (espaces verts) 21.237,00 € hors taxes
- Fleurissement entrée village 5.279,04 € hors taxes
- Panneaux directionnels 2.073,88 € hors taxes

Il sollicite également une aide pour l'acquisition de fournitures pour les illuminations de fin d'année, pour un montant estimé à 2.582,75 € hors taxes.

3) Vote des subventions 2010

Article	Libellé	Pour mémoire 2009	Vote 2010
65748	Subventions associations	8.200 €	8.200 €
	Aide à Domicile Milieu Rural	350 €	350 €
	Association Parents d'élèves	900 €	1.000 €
	Stars Trec	0 €	200 €
	Coopérative Scolaire de l'École	2.600 €	Frais Fonct. Coopé. Noël 6 classes Activités extra-scolaire 2.600 €
	Etoile Sportive Villandry	700 €	200 €
	Garderie Périscolaire	1.400 €	1.400 €
	Judo Club Savonnières	250 €	150 €
	Sporting Club Savonnières	500 €	Marché des 4 saisons ----
	Villandry-Village	1.000 €	1.300 €
	Etoile Sportive Berthenay	200 €	----
	Vie dans le Rythm	200 €	----
	Karaté Club de Savonnières	100 €	150 €
	Tennis de Savonnières	--	150 €



4) Poteaux d'incendie

Les moyens de défense incendie sont de la responsabilité de la commune. Le Conseil Municipal autorise le maire à signer une convention avec la Compagnie Fermière de Services Publics, pour une durée de 6 ans, afin d'assurer le contrôle des prises incendie situées sur le domaine public.



Monsieur Frédéric LANNAUD informe le conseil qu'en raison de son déménagement, il ne pourra plus assurer ses missions de conseiller municipal et présente sa démission. Il est chaleureusement remercié par l'ensemble de l'équipe.



Sécurité

Une nouvelle signalisation a été mise en place afin d'interdire le stationnement aux abords de l'école. Respectons-la.



Bibliothèque municipale

Notre petit Coin des Lecteurs, logé dans l'agence postale de Villandry, cherche à offrir en permanence un choix d'ouvrages qui réponde aux attentes de ses adhérents. Afin d'améliorer ce service, nous vous proposons de répondre à un questionnaire que vous pouvez retirer auprès de Madame LABBE, à la Poste de Villandry. Pour que lire continue à rimer avec plaisir !

Félicitations !

Perrine LAMBERT remporte deux titres en championnat UFOLEP de Gymnastique en catégorie Parcours B 5-7ans :
- Championne départementale en individuel lors des épreuves organisées par le club de Esvres les 27 et 28 février 2010.
- Championne régionale en individuel lors des épreuves organisées par le club de Vendôme (41) les 24 et 25 Avril 2010.
Margot LECUYER devient vice-championne départementale de cross, dimanche 10 janvier 2010 à Fondettes.
Justine MOREAU remporte le championnat de France de basket 2010 catégorie minimes avec son équipe de Bourges. Les jeunes Colombiens s'illustrent dans de nombreuses disciplines sportives. Bravo à tous.

Enlèvement des encombrants

types matelas, mobilier...

Aux dates suivantes uniquement :

- 4 février
- 6 mai 2010
- 5 août
- 28 octobre



Accueil de loisirs été 2010

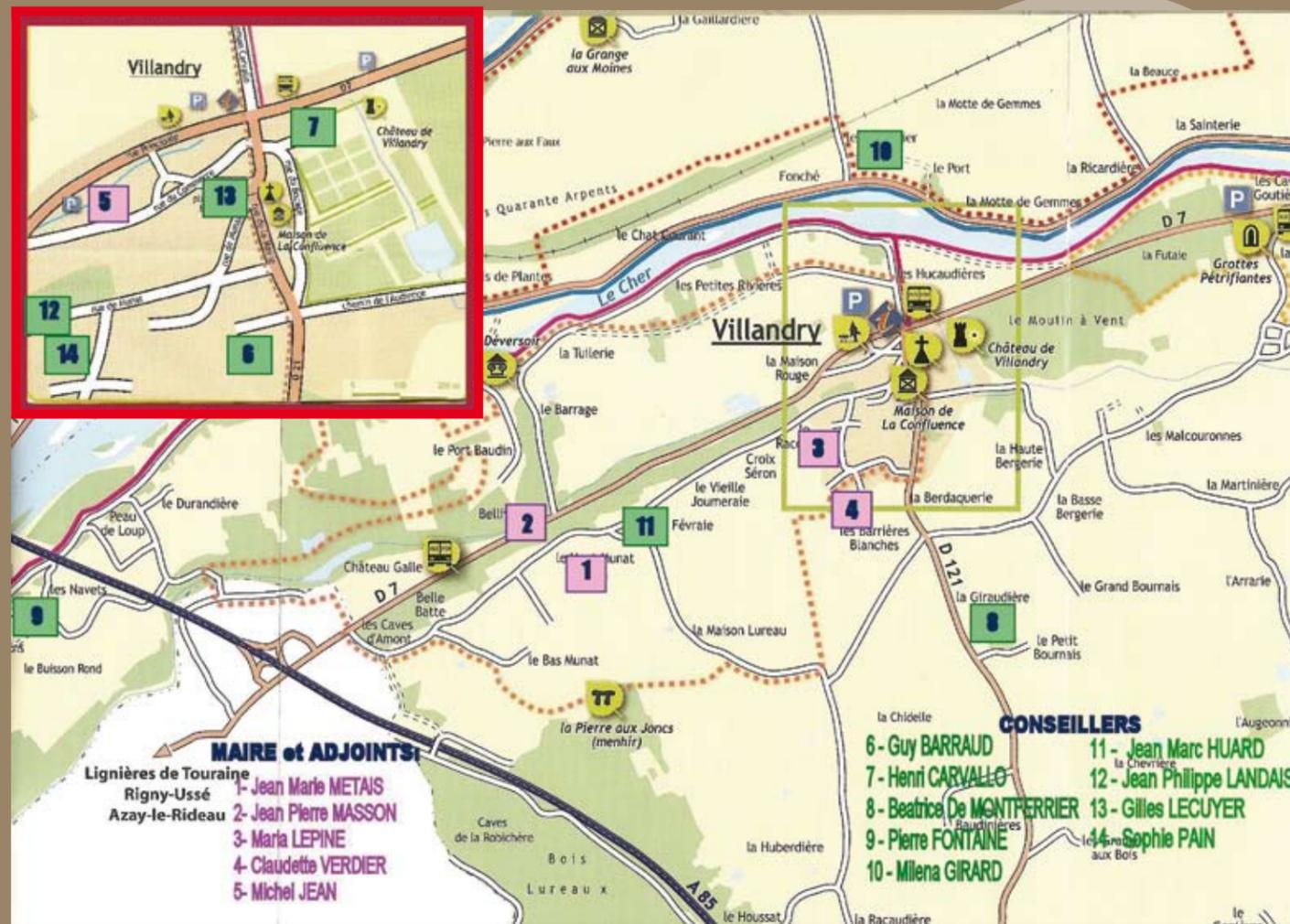
Des dépliants d'information concernant les accueils de loisirs sont disponibles en mairie. L'accueil enfants concerne les enfants scolarisés âgés de 3 à 11 ans. L'accueil adolescents concerne les jeunes de 11 ans scolarisés en 6ème à 16 ans. Séjours et accueil à la journée sont proposés. Les préinscriptions se déroulent du 17 au 22 mai 2010. **Une réunion d'information pour les parents aura lieu le mardi 29 juin à 20h30 au restaurant municipal de Ballan-Miré.** A titre exceptionnel, il est possible d'inscrire les enfants après les dates de préinscription, dans la limite des places disponibles, en contactant le centre Jules Verne au 02 47 53 75 69.

Maison de la Confluence

Vandalisme ? Dégradation involontaire du fait d'un usage inapproprié ? Le mur et la barrière de la rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite ont été endommagés. Nous ne pouvons que déplorer les agissements qui ont conduit à ces détériorations et inviter leurs auteurs à se « dévouer » sur des terrains de jeux plus appropriés.

LOCALISATION
DES ÉLUS

Voici la carte vous indiquant où habitent vos élus. Ils sont à votre écoute, n'hésitez pas à leur faire part de vos attentes, de vos souhaits ou de vos insatisfactions.



 1 Jean-Marie METAIS MAIRE	 2 Jean-Pierre MASSON 1 ^{er} ADJOINT	 3 Maria LEPINE 2 ^{ème} ADJOINT	 4 Claudette VERDIER 3 ^{ème} ADJOINT	 5 Michel JEAN 4 ^{ème} ADJOINT
 6 Guy BARRAUD	 7 Henri CARVALLO	 8 Béatrice DE MONTFERRIER	 9 Pierre FONTAINE	 10 Miléna GIRARD
 11 Jean-Marc HUARD	 12 Jean-Philippe LANDAIS	 13 Gilles LECUYER	 14 Sophie PAIN	

LE VIEUX CHER ET SES DÉVERSOIRS

Canaux, digues, levées, déversoirs : au fil des siècles, de gigantesques travaux ont été réalisés pour répondre aux besoins de développement des territoires et protéger les vallées des caprices du fleuve.

Le Cher reçoit les eaux des coteaux, l'aménagement de ses rives et de son cours a été fréquemment remodelé. Jusqu'à la fin du XVIII^{ème} siècle, le Cher se jetait dans la Loire à proximité du village de Rupuanne, sur le territoire de la commune de Bréhémont. C'est en 1778 qu'est creusé le canal qui correspond à l'actuel Bec du Cher, à l'initiative de M. du Cluzel. Cette déviation fut décidée à l'époque pour apporter plus d'eau à la Loire et permettre la navigation pendant la période d'étiage. Plusieurs lieux-dits (Port-Bailby, Port Baudin, Le Barrage) témoignent de l'ancien tracé du Cher. L'ancien bras, d'une longueur de 15 kilomètres, est aujourd'hui appelé le « Vieux Cher ».

Rive droite du Cher, le val de Villandry, d'une longueur de 3 kilomètres, est un val rural de 150 hectares. Rive gauche, le val du Vieux Cher s'étend sur 8 kilomètres entre le Cher et l'Indre et couvre une superficie de 700 hectares qui correspond à l'ancien du Cher. Les deux vals sont protégés des inondations par des levées continues. Mais les crues exceptionnelles de 1846, 1856 et 1866 démontrent que les digues ne constituent pas un rempart suffisant lors d'événements majeurs. En octobre 1846, le val du Vieux Cher est inondé partiellement par remous. En juin 1856, les levées sont submergées et rompues en de nombreux points et provoquent l'inondation complète des vals. La crue de septembre 1866 est comparable à celle de 1856. L'ingénieur Comoy est alors chargé d'étudier un plan visant à réduire la vulnérabilité des personnes et des biens exposés aux inondations. Il démontre les effets pervers d'un endiguement excessif : plus le fleuve est endigué, plus son lit est réduit, le niveau de l'eau s'élève, le débit s'accroît, la pression se fait plus forte et l'on peut craindre la rupture de digue. Un programme de construction de déversoirs est établi : ils visent à réduire le risque de rupture en déversant dans le val une partie du débit dès que la crue atteint un certain seuil. Le déversoir permet une inondation contrôlée moins néfaste qu'une inondation brutale provoquée par rupture de digue. Deux déversoirs sont aménagés sur la Commune de Villandry à l'emplacement des brèches qui se sont produites lors des crues de 1856 et 1866 : le déversoir de la Chapelle-aux-Naux et le déversoir du Vieux Cher (construits en 1892). Ce dispositif est conçu pour permettre aux eaux en cas d'inondation du Cher de se répandre en premier lieu dans l'ancien lit du Cher avant d'envahir le val de Bréhémont. À ce jour, les deux déversoirs n'ont jamais eu à fonctionner.



Illustration de la hauteur des sédiments au-dessus de la cote zéro à l'échelle de Langeais.
Photo Association des riverains Levée : Le danger.

Les récents épisodes catastrophiques qui ont touché certaines régions françaises nous interpellent et l'éventualité d'une crue majeure ne peut être ignorée.

Si aujourd'hui un événement de l'ampleur des crues du XIX^{ème} siècle venait à se répéter, ce sont quelques 2500 personnes qui seraient touchées par l'inondation provoquée par la régulation de la crue lors du fonctionnement des déversoirs, dont une cinquantaine de Colombiens tout particulièrement exposés. Depuis la construction des déversoirs, la végétation s'est développée, une forêt alluviale s'étend désormais sur une largeur d'environ 110 m, et de nouveaux aménagements ont vu le jour (viaduc de l'autoroute A85). Quel impact ces transformations pourraient-elles entraîner en cas d'introduction des eaux dans l'ancien lit du Cher ? L'encombrement actuel du Vieux Cher lui permet-il de garder une capacité d'absorption suffisante des eaux venant des déversoirs en cas de crue ? Ne risque-t-il pas de ralentir l'écoulement, voire de favoriser une remontée des eaux vers les déversoirs ? Études et diagnostics sont réalisés régulièrement pour élaborer les programmes de restauration, de renforcement et d'entretien visant à assurer un fonctionnement efficace des dispositifs de prévention. Des opérations de dévégétalisation ont été entreprises pour favoriser le bon écoulement des eaux. Des actions de lutte contre les animaux fouisseurs ont permis de consolider le système de protection que leurs terriers fragilisaient. Pouvoirs publics, acteurs locaux et associations de riverains s'emploient à fiabiliser le système de protection pour ne pas accentuer la vulnérabilité des personnes et des biens exposés aux inondations. Le risque demeure. En avoir conscience est essentiel pour engager des actions de prévention efficaces. Restons vigilants !



Partie amont du viaduc du Vieux Cher par où l'eau arrivera en cas de fonctionnement des déversoirs.
Photo Association des riverains Levée : Le danger.

ASSOCIATION DES RIVERAINS « LEVÉE : LE DANGER ! »

Créée le : 10 février 2004
Nombre d'adhérents : 100

Objectifs :

- s'assurer du devenir des habitants, du bâti existant et son environnement en zone inondable en Loire moyenne et ses affluents,
- s'assurer du suivi des travaux d'aménagement de renforcement de tous les ouvrages de protection publics ou privés, ainsi que de leur entretien,
- avoir connaissance de tous les dossiers auprès des autorités et organismes compétents, pour communiquer et informer,
- réfléchir et être associé à des groupes de travail liés à la protection contre le risque inondation.

Actions et réalisations :

- maquette Loire Moyenne concernant le Val de Bréhémont, préparation du Loire 2007/2012,
- en 2007, associée au groupe de travail des services d'Etat et autres, pour une Démarche de Planification Concertée pour la gestion du risque d'inondation dans le cadre du projet européen « Freude Am Fluss » (Mieux vivre au bord du Fleuve),
- restauration de l'échelle de niveau de la Loire située sur l'Île Saint-Martin à Rigny-Ussé,
- intervention auprès du Conseil Général d'Indre-et-Loire pour le circuit de la Loire à Vélo, ainsi que pour la dégradation par les terriers de blaireaux sur le site de la Levée du Bois Chétif,
- 2010 : action visant à obtenir le classement des digues.

Contact :
Alexandre TAFFONNEAU,
Président
Tél. 02 47 95 52 20



Le contrat de restauration et d'entretien de la zone humide du Vieux Cher (CRE) est arrivé à son terme en 2009.

Après ces 5 années de travaux, l'Agence de l'Eau Loire Bretagne demande à la communauté de communes du Pays d'Azay-le-Rideau (le maître d'ouvrage) de faire un bilan des travaux réalisés. Cette étude bilan a été attribuée au cabinet Halage suite à un appel d'offre en début d'année 2010.

Cette évaluation va permettre de mettre en évidence les points négatifs et positifs des actions réalisées, et de les corriger si nécessaire. Pour cela, différents paramètres sont analysés tels que : le coût des travaux, la qualité de l'eau, le suivi... les résultats de l'analyse seront confrontés aux objectifs fixés par le contrat et en

découlera d'autres actions ou non. Afin d'être le plus objectif possible, la communauté de communes du Pays d'Azay-le-Rideau souhaite avoir l'avis des différents usagers du Vieux Cher, et pour cela lance une enquête disponible en mairie.

L'été printemps arrivé, notre jardin d'école était prêt à accueillir les premiers plants de légumes, de fruits et de fleurs. Les élèves de l'école de Villandry ont élaboré le plan de leur jardin en s'inspirant de ceux de notre célèbre château et en suivant les conseils de son jardinier en chef, Laurent Portuguez.

Le partenariat mis en place en accord avec Monsieur Carvalho permet aux écoliers de profiter de l'expérience de professionnels et de bénéficier du don de plantes variées. Les enfants ont tout d'abord réfléchi à la forme de leur jardin en traçant un schéma à l'échelle et ont décidé de l'emplacement des passe-pieds qui ont été délimités avec des planches et recouverts d'un tapis de graminées. Puis les jeunes jardiniers ont semé, planté, des fèves, des fraisières, des salades, des choux, des plantes aromatiques, des radis, des pensées... et ce n'est qu'un début !

Ils apprennent aussi les contraintes de l'entretien avec le désherbage et l'arrosage. L'école étant engagée dans un projet sur l'environnement et l'écologie, deux composteurs offerts par Tours Plus et un récupérateur d'eau de pluie ont été installés. Dans la cour de l'école, une haie a été en partie supprimée pour offrir davantage de perspective et d'espace. Quatre grosses caisses à pommes ont trouvé une seconde vie : elles ont été transformées en jardinières qui devraient servir de support à une future tonnelle.

Les petits de la maternelle participent aussi à l'embellissement de l'école en cultivant dans leur cour de petits espaces à leur échelle.

Les enfants manifestent beaucoup d'enthousiasme et de courage. Toutes les classes participent. Certains n'hésitent pas, en dehors des séances menées avec leur classe, à consacrer une bonne partie de leur récréation à la création de ce jardin. Ils montrent beaucoup d'autonomie et de discipline dans la manipulation des outils.

Sur le plan pédagogique, les élèves complètent un cahier de jardinage au fur et à mesure de l'avancée des plantations. Les enseignants réfléchissent aussi à l'élaboration, pour la rentrée 2010/2011, d'un livret de compétences qui suivrait l'enfant de la maternelle au CM2.

L'inauguration du jardin est prévue au cours du mois de juin. Parents, élus et partenaires y seront invités.



Eh non « LA PERDRIX » n'a pas pris son envol !

Par l'investissement de parents bénévoles, « LA PERDRIX » est toujours présente dans le village. Grâce au soutien de la Mairie, de l'équipe municipale, et à la mise à disposition des locaux, les enfants bénéficient d'une structure accueillante ; Ils sont encadrés par une équipe sympathique d'animateurs qui tout au long de l'année leur ont proposé divers projets d'animations : après les festivités de Noël, plus récemment ceux-ci ont pu participer à « LA CHASSE AUX CEUFS » malgré les caprices de « Dame Météo ».

Mais le Dieu « EOLE » étant là, après la dégustation de chocolats, les enfants ont pu tester les surprises découvertes dans leurs paniers : de magnifiques rubans décorés. Pour clôturer l'année scolaire, une surprise est en préparation.



Cross départemental des Sapeurs Pompiers. 24/01/2010 à Villandry. Circuits de sélection pour le cross national.

Il fait froid, la pluie ne cesse de tomber et la nuit saisit le village tout entier. Il est 5h du matin et pourtant des ombres fugaces travaillent à mettre en place les derniers préparatifs pour accueillir dignement tous les participants. Dernières recommandations, tout le monde à son poste. Il est 7h du matin et déjà les premières délégations gravissent les rues de Villandry.

Mais que se passe-t-il donc ?

Une fois n'est pas coutume Villandry et le cadre exceptionnel des jardins du château accueillent le dernier Cross départemental des Sapeurs Pompiers 2009-2010.

Cette compétition organisée par le Centre de Première Intervention du Bec du Cher dans un environnement enchanteur mais éprouvant est le théâtre d'un spectacle et d'une joute de qualité servant de qualifications aux épreuves nationales.

Même si le froid, la pluie et la boue n'ont pas facilité l'organisation et la progression des coureurs, le défi d'organiser cette rencontre regroupant plus de 600 personnes a été relevé haut la main par une équipe joviale, efficace et hyper motivée.

Comment ne pas rendre hommage à tous les participants, les derniers qui sont allés au-delà de leurs forces, aux premiers magnifiques athlètes, Aux parents sans qui rien ne seraient envisageables, Aux encadrants, à leurs engagements discrets et toujours serviables, Aux organisateurs, sans qui cette fête du sport et du service aux autres ne serait qu'un mirage. A vous tous, qui avez fait de cette journée une réussite et un rendez-vous incontournable du cross départemental.

Qu'ils soient tous remerciés et félicités.

Un remerciement particulier à Madame et Monsieur Carvalho pour l'ouverture du parc et des jardins, aux personnels du château de Villandry, à son chef jardinier en la personne de Monsieur Portuguez, à la mairie de Savonnières et à la mairie de Villandry pour la mise à disposition des infrastructures.

En quelques chiffres.

- 45 bénévoles
- 2 journées de préparations
- 340 coureurs
- Plus de 300 sandwiches à faire avant 7h du matin
- Circuits de sous bois avec fort dénivelé de 1600m à 9200m
- 800 m de balise
- 60 barrières

Et un maximum de plaisir.



Le classement des Jeunes Sapeurs Pompiers et Pompiers du CPI du Bec du Cher dans les épreuves du cross départemental :

Benjamins:	35 ^{ème} /49 Deniau Romain
Cadets :	4 ^{ème} / 71 Dulugre Raphaël 11 ^{ème} / 71 Dupont Baptiste
Seniors F :	15 ^{ème} Cartraud Sophie
Seniors G :	2 ^{ème} Perriers Mathieu
Juniors :	2 ^{ème} Vallier-Brasier Franck 8 ^{ème} Delaland Thomas
Minimes :	3 ^{ème} / 146 Vergnolle Baptiste 4 ^{ème} / 146 Duchiron Théo 17 ^{ème} / 146 Landais Antoine 31 ^{ème} / 146 Gaudin Antoine 47 ^{ème} / 146 Bonneau Thomas 112 ^{ème} / 146 Gendraud Alexandre 139 ^{ème} / 146 Bachelier-Lubin Adrien

« Aller plus haut, toujours plus haut »

Concours d'athlétisme des sapeurs pompiers du 18/04/2010 (résultat des podiums du Bec du Cher).

- Cadettes : HUCK NINA : vice championne départementale à la corde
- Juniors : VALIER-BRASIER FRANCK : champion départemental à la corde
- Minimes : VERGNOLLE BAPTISTE : champion départemental à la corde
LANDAIS ANTOINE : troisième départemental au saut en hauteur.

Le 02 mai dernier, au lac d'Hommes, avait lieu le concours de manœuvre des Jeunes Sapeurs Pompiers (510 participants).

Ce concours marque la fin de l'année et la concrétisation d'un cycle de travail en secourisme, théorie et pratique des pompiers. Cet apprentissage sera sanctionné par un examen national certifié et reconnu le 19 juin prochain.

Les JSP du Bec du Cher se sont classés 13^{ème} sur 51.



T

Toute l'équipe de Villandry Village est sur le pont pour l'organisation de la 16^{ème} édition du Marché des 4 Saisons. Mais ce n'est pas tout, nous préparons en parallèle plusieurs manifestations qui vont ponctuer cette deuxième partie de l'année.

A vos agendas :

- Samedi 5 juin « **Rillons ensemble** » Soirée festive de plein air sur le stade de Villandry. Dégustation de rillons tourangeaux autour de la piste de danse. Le Music-Hall s'invite à la fête avec Francky le ventriloque et son partenaire Barnabé. La soirée sera animée par l'orchestre « Michel François » et se terminera en feu d'artifice.
- Samedi 3 juillet à partir de 19H, **soirée concert** place de l'église à Villandry. Restauration et buvette sur place. Avec la participation de deux groupes de la scène musicale régionale : 1^{ère} partie : **Trio Elbasan**, jazz tzigane dynamique et sans frontières, des balkans à l'Andalousie. Entracte : Nuit des mille feux (organisée par le Château de Villandry) 2^{ème} partie : **Mister6**, chanson française éclectique teintée de rock, blues, funk, flamenco...
- Le 4 juillet « **Marché des 4 saisons** » Au cœur du bourg de Villandry fermé à la circulation pour l'occasion. Le village ouvre ses rues à la 16^{ème} édition du marché des 4 saisons et se concentre sur les produits du terroir et l'artisanat d'art. Le groupe « **L'ATTRACTION A VENT** » assurera l'animation de rue.
- Le 19 septembre « **Villandry Rétro Mobile** » Autour de la collection personnelle d'un habitant de Villandry, nous organisons une rencontre de collectionneurs de véhicules datant d'avant les années 50. Cette manifestation est destinée à réunir un public nombreux et de tous âges autour d'objets chargés d'histoire.
- Le 16 octobre Organisation d'une soirée à thème autour d'un film.
- Et en décembre « **Noël ensemble** » Nous espérons que le Père Noël pourra se joindre à nous cette année encore.

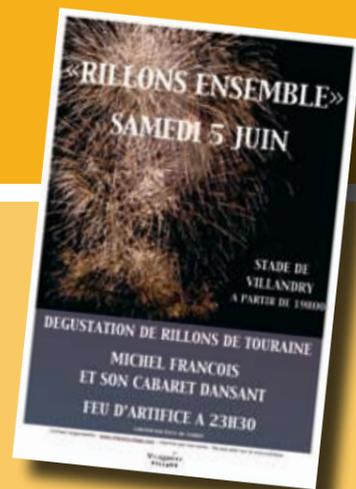
Autant d'occasions de partager ces moments de convivialité. Venez nombreux !

L'Association Stars TREC a pour but de valoriser la pratique de l'équitation et notamment du tourisme équestre sur Villandry et ses environs. Elle soutient également les équipes engagées en compétition de T.R.E.C. (Techniques de Randonnée Équestre en Compétition), du centre équestre l'Alezane. Cette année, ce n'est pas moins de sept cavaliers adhérents à l'association qu'elle va soutenir lors des championnats de France à Lamotte Beuvron. Pour atteindre ces buts, elle organise diverses manifestations ouvertes à tous.

Après la première fête du Printemps, en Mars, qui a été un franc succès et qui a vu cavaliers et piétons déguisés défiler dans les rues de Villandry (peut-être les avez-vous vu passer dans votre rue), s'est tenue la deuxième balade nocturne où se rejoignaient encore piétons et cavaliers pour une petite marche de nuit parsemée d'énigmes.

L'année continuera avec l'organisation de l'intendance du T.R.E.C. du centre équestre l'Alezane, le 6 Juin, avec buvette et grillades. N'hésitez pas à venir assister aux épreuves de l'après-midi et soutenir tous les cavaliers, en mangeant un sandwich ou une part de gâteau. Enfin le 10 Octobre, nous nous retrouverons pour le quatrième rallye cyclo-équestre de Villandry.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à consulter le site de l'association : <http://stars-trec.org> ou appelez Alice DESTREM (Présidente) : 06 77 18 72 36 Jean VERDIER (Trésorier) : 06 63 91 75 97.



Bientôt l'été, de nouvelles envies pour la rentrée ?

Vie dans l'Rythm' vous propose comme au début de chaque nouvel été une présentation de ses talents et activités lors de la fête de la musique qui se déroulera le 19 juin sur l'aire de pique-nique. Ce moment de détente autour d'un pique-nique et d'une buvette tenue par Vie dans l'Rythm' sera l'occasion de réécouter quelques tubes ou bien encore de s'essayer au chant. Les amateurs envieux de se produire seront les bienvenus.

Contact : Eric BONNET



Le goûter des aînés

Ce 9 avril dernier, les aînés des Colombiens se sont retrouvés pour un goûter, maintenant rituel chaque année. Accueillis par le maire et quelques conseillers, ils ont apprécié le mot de bienvenue pendant lequel ont été présentées les raisons du choix de la municipalité d'intégrer la Communauté de communes de Tours+. Ce fut ensuite un bon après-midi d'échanges, de convivialité, d'amitié.

A 19 heures, au moment du départ, de nombreux : « merci et à l'année prochaine » ont conclu ce moment fort.



ANIMATION
DE LA VIE LOCALE

3 rendez-vous CINÉ PLEIN AIR au Parc de Beauverger à Ballan-Miré

Cet été, le cinéma plein air s'invite au Parc de Beauverger à Ballan-Miré avec 3 dates qui vous sont proposées pour un moment convivial.

En attendant la projection, à 22h00 en juillet et 21h30 et août, c'est à 19h30 que le rendez-vous est donné pour un pique-nique musical... n'oubliez pas votre panier-repas !

Vendredi 30 Juillet :

19h30 : Rendez-vous au Parc de Beauverger pour un pique-nique en musique avec la Fanfare « Los Torpillos »
22h00 : Projection de « Madagascar 2 »
Durée : 1h35

Entrée libre



Vendredi 13 août :

19h30 : Rendez-vous au Parc de Beauverger pour un pique-nique en musique avec « Betty » qui présente une sélection des meilleures chansons de Piaf et un duo musical violon et marimba.

21h30 : Projection de « La Môme »
Durée : 2h20

Entrée libre



Vendredi 27 août :

19h30 : Rendez-vous au Parc de Beauverger pour un pique-nique en musique avec l'orchestre « Nich Dileem » et son répertoire de Jazz « New Orléans »

21h30 : Projection des « Tontons Flingueurs »
Durée : 1h45

Entrée libre



BUVETTE ET TRANSATS SUR PLACE !

Lieu : Parc de Beauverger de Ballan-Miré

Tarif : Entrée libre

Renseignement :

Service Culturel au 02 47 68 99 90

Festival Les Musicales en Confluence Du 31 mai au 6 juin 2010

Organisé sur les Communes de Ballan-Miré, Berthenay, Druye, Savonnières et Villandry, le Festival Les Musicales en Confluence accueille cette année, pour des concerts gratuits, plus de 170 artistes, musiciens et choristes qui vont nous faire partager leur passion et leur émotion.

Beaucoup de nouveautés sont à découvrir du 31 mai au 6 juin avec notamment la présentation d'une création de l'Orchestre d'Harmonie de la Région Centre. Avec sa formation de 80 musiciens, cette création ne sera jouée qu'une fois en Indre et Loire.

Toujours sur un registre remarquable, nous aurons l'honneur d'écouter Frédéric Saumon, flutiste solo de l'Orchestre Symphonique Région Centre.

Puis pour un tout autre voyage, nous partirons vers des sons mêlés de cors et percussions et nous découvrirons un instrument rare qu'est le séraphin, plus communément appelé la harpe de verre. Place à la création toujours, avec une grande nouveauté dans ce Festival qui, le temps d'une soirée laisse l'espace à deux instrumentistes et trois créatrices d'art de la mode qui nous prouveront que l'harmonie des sons, la richesse des couleurs et l'audace des formes, rassemblées dans quatre tableaux vivants, peut être un moment de grand plaisir pour le spectateur.

Ce Festival laisse aussi une grande place aux jeunes artistes. Nous accueillerons un chœur d'enfants Ukrainiens qui aura participé au concours du Florilège Vocal de Tours, ainsi que des jeunes diplômés du Conservatoire à Rayonnement Régional pour des cartes blanches dont un jeune virtuose, pianiste de 14 ans.

Pour cette année encore, c'est la diversité et la nouveauté dans la programmation, la qualité des interprètes et des oeuvres retenues qui nous assureront à tous de passer d'agréables moments musicaux.

ENSEMBLE MUSICAL DE LA CONFLUENCE

Début d'année bien rempli pour l'Ensemble Musical de la Confluence qui a donné deux concerts majeurs, successivement à Ballan avec l'école de musique et à Savonnières en collaboration avec l'harmonie de Dun sur Auron (18). Le programme éclectique alliant variétés, musiques de films, classique et contemporain a été très apprécié par le public.

Villandry ne sera pas oubliée en 2010, l'EMC devrait animer la messe de Ste Cécile le samedi 13 novembre.

Tout musicien(ne) sachant lire la musique et pratiquant un instrument d'harmonie est le bienvenu(e), les répétitions ont lieu tous les vendredis soir à Ballan-Miré.

Renseignements auprès de M^r Lucien Poussard
au 02 47 43 50 83.



Lundi 31 mai GRATUIT

BERTHENAY Église
19h30

Chœur D'enfants Gloria Childrens Choir - UKRAINE

Mardi 1^{er} juin GRATUIT

DRUYE Église
20h30

TRIO autour de la Flûte

Jeudi 3 juin GRATUIT

BALLAN-MIRÉ Château de La Carte
20h30

Orchestre d'harmonie Région Centre
Sous la direction de Philippe Ferro

Vendredi 4 juin GRATUIT

SAVONNIÈRES Serre auberge de la Tuilerie
20h30

1^{ère} partie : Carte blanche au Conservatoire à Rayonnement Régional de Tours

2^{ème} partie : THE Mallet HORN Jazzband

Samedi 5 juin 5€

VILLANDRY Orangerie du Château
20h30 - visite des jardins

1^{ère} partie : Carte blanche au Conservatoire à Rayonnement Régional de Tours

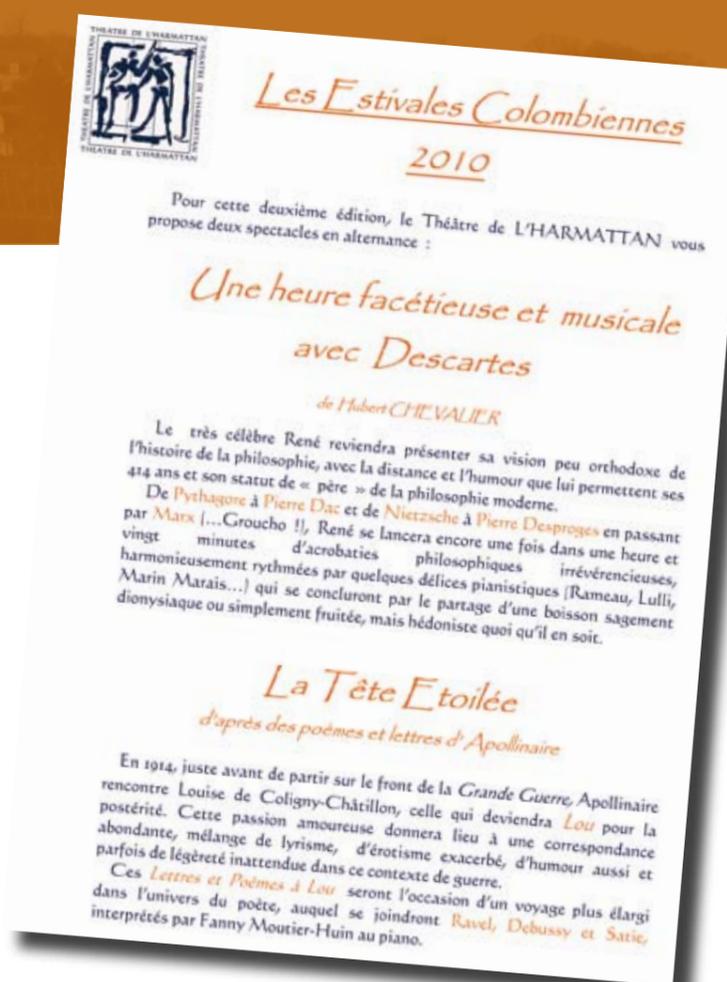
2^{ème} partie : Récital Piano/Violon
Catherine Natalini et Géraldine Bisi
Et tableaux vivants autour de l'art de la Mode



Dimanche 6 juin GRATUIT

BALLAN-MIRÉ
Centre d'Animation de La Haye
15h00

Contre Verres et Basse à Pied
École de Musique de La Confluence



Notes bien que René Descartes et Guillaume Apollinaire n'apparaîtront pas au fameux Château de Villandry, mais dans un lieu proche, à un jet de pierre de l'édifice célèbre ; l'adresse vous en sera donnée lors de votre réservation.

Avec Fanny MOUTIER-HUIN, pianiste
Hubert CHEVALIER, comédien



Une heure facétieuse et musicale : les samedis 29 mai / 12 et 26 juin
10, 24 et 31 juillet / 7, 14, 21 et 28 août
à 20h30

La Tête Etoilée : Le mercredi 14 juillet / Les dimanches 18 et 25 juillet
1^{er}, 8, 15, 22 et 29 août
à 17h

Tarif et réservation :
02 47 43 55 94 / 06 63 13 29 00
ou harmattantheatre@orange.fr

ÉCOLE DE MUSIQUE DE LA CONFLUENCE

RENTREE DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE DE LA CONFLUENCE
ANNÉE 2010 - 2011

Début septembre, avec la rentrée des classes, pensez à inscrire ou réinscrire votre enfant à l'École de Musique.

L'École de Musique accueille les jeunes à partir de 6 ans (CP). Instruments proposés : flûte traversière, violon, clarinette, saxophone, trompette, trombone, percussion, batterie, tambour, guitare et piano. Des pratiques collectives sont également proposées : chorale, musiques actuelles, musique de chambre, samba, orchestre.

2 sites d'enseignement :

BALLAN-MIRÉ
Parc de Beauverger
34 rue du commerce

SAVONNIÈRES

Gymnase des fontaines (1^{er} étage)
Rue des Fontaines

Dates des inscriptions :

Les réinscriptions des élèves se dérouleront :

Site de Ballan-Miré :

Mercredi 8 septembre de 9h30 à 12h30 et de 16h à 19h

Site de Savonnières :

jeudi 9 septembre de 16h à 18h30

Les inscriptions des nouveaux élèves s'effectueront :

Site de Ballan-Miré :

lundi 13 septembre de 9h30 à 12h30 et de 16h à 19h

Site de Savonnières :

Mardi 14 septembre de 16h à 18h30

Début des cours : à partir du lundi 20 septembre

PORTES OUVERTES ET SÉANCES DE DÉMONSTRATION :

A Ballan-Miré :

le mardi 7 septembre de 17h à 19h

A Savonnières :

le vendredi 10 septembre de 17h à 19h

Tarifs :

	Habitants de La Confluence	Habitants hors Confluence
Formation musicale	70 € / an	244 € / an
Formation instrumentale (sauf piano et guitare)	91 € / an	298 € / an
Guitare	106 € / an	324 € / an
Piano	371 € / an	486 € / an

Renseignements : École de Musique de La Confluence au 02 47 67 56 40

A LA DECOUVERTE DU PATRIMOINE LOCAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 5 FÉVRIER 2010

Association Patrimoine Vivant

Cher et Loire avait donné rendez vous à ses adhérents à Savonnières dans le groupe omnisport afin de présenter le bilan de l'année 2009 et faire découvrir ses projets pour l'année 2010.

Une partie de l'assistance ayant eu quelques problèmes pour trouver la salle, la réunion a démarré en deux temps avec une double lecture du rapport moral. Le président de l'Association, aidé par son vice président, a ensuite montré et donné de multiples explications concernant le bilan d'activités ainsi que le bilan financier de notre association.

Il a été rappelé que l'année 2009 avait été une année fertile et riche avec de multiples animations diversifiées : en effet l'association a organisé plusieurs activités qui ont marqué les participants notamment la traversée de la Loire par le pont de chemin de fer à Berthenay et visite du château de Cinq Mars, la journée du Patrimoine à la Baillardière à Berthenay où le propriétaire M. Rochereau et l'association ont pu accueillir plus de 300 visiteurs le dimanche 20 septembre. D'ailleurs à cette occasion, a été organisée la 2^{ème} Grange aux Livres qui a pu permettre aux visiteurs de découvrir plusieurs auteurs d'ouvrages liés au patrimoine. Sans oublier en novembre la conférence sur l'Histoire de la Pêche en Loire avec le concours de la Maille Tourangelle.

Le président par ailleurs n'a pas oublié de mentionner le rendez vous qui avait été fixé en octobre pour fêter les dix ans d'existence de l'association.

Le rapport moral ainsi que le bilan financier de l'année passée ont été adoptés à l'unanimité, après plusieurs questions posées par l'auditoire.

Notre contrôleur aux comptes M. Benoît Desfontaines a contrôlé les comptes de l'année 2009 et en a certifié l'exactitude.

Une partie du tiers sortant du Conseil d'Administration devait être renouvelé et certains membres étaient démissionnaires :

Tiers sortant : **Benoît Desfontaines, Denise Leurette, Léone Février-Dupin**

Démissionnaires : **Anne Marie Morice, Madeleine et Jean-François Yvernogeu, Denise Leurette et Benoît Desfontaines** ont proposé de rester au sein du CA. Un appel à candidatures a ensuite été fait dans la salle, M^{me} Suzanne Reuter a répondu positivement. A l'issue d'un vote à l'unanimité, ces trois personnes ont été élues membres du CA.

Puis, le Président a proposé un pré-projet de programme d'activités pour 2010 qui pourra éventuellement faire l'objet de modification. Il a souhaité que l'année 2010 soit aussi riche que l'année précédente et a demandé que l'ensemble des adhérents et des membres du conseil d'administration se retrouvent ensemble pour poursuivre ces activités avec enthousiasme.

Programme de l'année 2010 :

- 12 mars 2010 : À Villandry, Conférence ouverte au public et gratuite sur l'Inondation de Tours en 1856.
- 25 avril : À Savonnières, Présentation de la batellerie par les Bateliers du Cher (réservée aux adhérents)
- 6 juin : Promenade pique nique et visite de site privé (réservée aux adhérents)
- Septembre : Journée du patrimoine
- Octobre : Promenade découverte du quartier de la cathédrale à Tours (réservée aux adhérents)
- 19 novembre : Conférence ouverte au public et gratuite sur l'histoire de la Vaccination à Tours.

Pour clore cette assemblée générale qui se déroula dans une bonne atmosphère le président proposa de se retrouver auprès du verre de l'amitié.



La Touraine à prix réduits tout l'été !

Avec ses espaces naturels préservés, ses jardins sublimes et ses sites touristiques incontournables, l'Ouest Touraine est une destination riche de multiples activités de loisirs ou de découverte. Afin de profiter de ces offres touristiques, le groupement des Offices de Tourisme de l'Ouest Touraine a décidé de renouveler l'opération « Pass' Découverte » afin d'offrir toujours plus de services à nos visiteurs.

Depuis plusieurs années, 8 offices de Tourisme de l'Ouest Touraine proposent aux touristes un « Pass' Découverte » pour leur faire bénéficier de tarifs réduits sur une sélection de sites et activités de loisirs ; près d'une quarantaine de partenaires sont associés à cette opération.



Le « Pass' Découverte » a une durée de validité de 6 mois, du 15 mai au 15 novembre 2010. Il est remis gratuitement aux touristes par l'ensemble des partenaires de l'opération. Au cœur de la saison touristique, nos visiteurs pourront ainsi bénéficier de tarifs réduits auprès d'une quarantaine de sites et activités de loisirs : Châteaux et Jardins de Villandry, Jardins de La Chatonnière, descentes en canoë-kayak ou balades en bateaux traditionnels sont quelques unes des activités proposées à tarif réduit.

En 2010, le pass' s'est refait une beauté. Mise en page, contenu et design ont été repensés pour offrir aux visiteurs un support adapté à leurs attentes en matière d'informations.

Pour découvrir le « Pass' Découverte 2010 », n'hésitez pas à vous le procurer sur simple demande à l'Office de Tourisme de Villandry au 02 47 50 12 66 ou par mail contact@villandry-tourisme.com.

Informations complémentaires :

Le Groupement des Office de Tourisme de l'Ouest Touraine correspond aux Offices d'Azay-le-Rideau, Chinon, Villandry, Bourgueil, L'île Bouchard, Montbazou, Richelieu et Sainte-Maure de Touraine.

PARC NATUREL RÉGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAIN

Notre patrimoine a de l'avenir

Mystère, Miss Terre

1^{ère} ÉDITION DE LA FÊTE DU PARC
Petits et grands secrets des jardins paysagers



Imaginer son jardin écologique, réaliser des plantations, fabriquer un engrais naturel ou un nichoir pour mésanges, garder ses plantes en bonne santé, agrémenter ses espaces verts avec le minéral ou des prairies fleuries...
Ceux qui aiment toucher la terre et expérimenter par eux-mêmes découvriront tous les secrets du jardin paysager grâce à la 1^{ère} édition de la fête du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine :

Mystère, Miss Terre

Les visiteurs seront accueillis dans une ambiance chaleureuse par le Parc et ses partenaires, le dimanche 26 septembre 2010 à l'Abbaye de Seuilly, près de Chinon (37). « Phylbie », mascotte de cette manifestation, vous entraînera dans un voyage au cœur de la nature et vous fera découvrir la magie des jardins : ateliers pratiques, expositions, démonstrations, randonnée avec l'association « Les virades de l'Espoir », conférences - dont celle de M. Alain Baraton, célèbre jardinier en chef de Versailles et chroniqueur de France Inter - jeu concours avec de nombreux lots à gagner... autant d'animations qui raviront les amoureux de la nature tout au long de cette journée en plein air.

Les enfants ne sont pas oubliés ! Au contraire, cette manifestation se veut familiale. Ils découvriront ce que les jardins recèlent de plus merveilleux en participant activement aux ateliers prévus spécialement pour eux.

Tout autour de l'abbaye, ils partiront à la découverte de la nature et de leur environnement en suivant notamment le spectacle « les fantaisies microscopiques » avec la troupe « Phénomène et cie ».

Familles et amis sont invités en toute convivialité à savourer, à l'ombre des tilleuls, les spécialités maison en se dirigeant vers le stand restauration.

Une journée nature, riche en découvertes et en expériences pour tous !

26 septembre 2010
Abbaye de Seuilly (37)
ENTRÉE GRATUITE

Plus d'informations sur notre site Internet : www.parc-loire-anjou-touraine.fr ou à la Maison du Parc au 02 41 38 38 88





PAROISSE

Voici que la Semaine Sainte est déjà derrière nous. Avec le printemps et le soleil, nous savons que les vacances se profilent. Merci à tous les acteurs qui ont offert leurs temps, leur énergie et leurs prières. Afin que cette semaine Sainte soit digne, vibrante de prière et cela dans toutes nos églises. Merci encore et toujours. Avec les beaux jours nos églises vont devenir des lieux de re-découvertes du patrimoine religieux de nos villages. C'est à travers notre accueil et la manière dont nous prenons soins de nos vieilles pierres que nous pourrions être témoins de la vitalité de notre paroisse, être témoins de l'évangile.

N'hésitez pas à venir fleurir, prier et visiter les églises de la paroisse.

Les rendez-vous des messes à compter du 1^{er} Octobre 2009 :

Le 1^{er} et le 3^{ème} samedis du mois :
Messe à 18h 30 à SAVONNIÈRES

Le 2^{ème} et le 4^{ème} samedis du mois :
Messe à 18h 30 à VILLANDRY

Le 5^{ème} samedi : Messe à 18h 30 à DRUYE

Les dimanches Messe à 10h 30 à BALLAN-MIRÉ

Pour les horaires des jours de fêtes, vérifier auprès des panneaux d'affichages dans les églises. Baptêmes possibles avant la messe le samedi soir et après la messe le dimanche matin. Rendez-vous avec le Père Gilles Lubineau au Prieuré tous les vendredis de 17h30 à 19h.

Contact

Par courrier : Paroisse Notre dame du cher, 1 boulevard Léo Lagrange 37510 Ballan-Miré

Par téléphone : au 02 47 53 00 52, uniquement durant les heures de permanence :

- Mardi et Vendredi de 16h00 à 18h00
- Mercredi et Samedi de 9h30 à 12h00

Durant les vacances scolaires, L'accueil a lieu le mardi de 16h à 18h et le samedi de 9h30 à 12h à Ballan-Miré seulement.
<http://paroissenotredameducher.ccf.fr>

Pèlerinages Diocésains 2010

Lourdes : 18 au 22 mai et 17 au 21 août
Anney-Lyon-les Îles Borromées : 14 au 19 juin
St Jacques de Compostelle : 15 au 22 juillet
Jordanie : 25 novembre au 05 décembre

Renseignements et inscriptions :
100, rue Legras - Tours
Tél : 02 47 66 81 75
Peletours@hotmail.com

Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE)

Depuis le 1^{er} janvier 2010, Villandry fait partie du périmètre de Tour(s)plus et au nombre des services dont les Colombiens peuvent aujourd'hui bénéficier figure le PLIE.

Il s'agit d'un dispositif d'accompagnement des demandeurs d'emploi peu ou pas qualifiés de la Communauté d'agglomération Tour(s)plus qui se fixent des objectifs de retour à un emploi stable et durable : CDI, CDD de plus de 6 mois, mission intérimaire de longue durée, formation qualifiante.

Le PLIE propose :

- Un accompagnement individualisé dans les démarches, sans limitation de durée.

● L'accès à différents outils :

- Techniques de recherche d'emploi : CV, entretien d'embauche, lettre de motivation,...
- Contrats aidés, contrats d'apprentissage...
- Dispositifs d'accès à l'emploi : EMT, EMTPE, immersion, chantiers d'insertion, accès à la mobilité, modules spécifiques ...

● L'intervention de chargés de relations entreprises, ayant pour mission de :

- Proposer aux entreprises des solutions pour faciliter leurs recrutements
- Créer des temps de rencontres entre les bénéficiaires du PLIE et les chefs d'entreprises
- Placer en emploi les bénéficiaires du PLIE, notamment via une prospection ciblée en fonction de leur profil et projet professionnel

Etre accompagné par le PLIE suppose :

- Une implication personnelle forte dans l'ensemble des démarches proposées

- Une motivation et une volonté d'intégration confirmées lors des rencontres et des mises en situation de travail

**Contact : Communauté d'agglomération
Tour(s)plus
Tél. 02 47 80 11 64**



Dernière année avant la fin du Projet HABITAT+ TOUR(S)PLUS

Le Programme d'Intérêt Général (P.I.G.), initié par l'Agglomération de Tour(s)Plus depuis 2006, propose de développer une offre de logement à loyer maîtrisé au sein du parc privé. Il permet également de lutter contre les différentes formes de mal logement, remettre sur le marché des logements vacants et promouvoir l'habitat durable.

Depuis le 1^{er} janvier 2010 votre commune appartient à l'Agglomération de Tour(s)plus ce qui lui permet de prétendre à ce dispositif.

Grâce au P.I.G., les propriétaires bailleurs privés qui acceptent de plafonner le loyer de leur logement, bénéficient d'aides publiques pour réaliser leurs travaux de réhabilitation. Les propriétaires occupants dont le logement s'avère insalubre peuvent quant à eux prétendre à des aides après une visite gratuite du technicien conseil de l'équipe d'animation.

Les aides de l'ANAH et de Tour(s)Plus peuvent aller de 30 % à 70% du montant des travaux HT plafonné et les propriétaires peuvent bénéficier d'une éco prime de 2000 € si le logement progresse de deux classes énergétiques.

Pour vous aider à réaliser votre projet, une équipe pluridisciplinaire est à votre service gratuitement afin :

- de vous conseiller,
- de répondre aux questions sur la rénovation et les enjeux aux économies d'énergie,
- d'établir un diagnostic technique de votre bâti,
- de monter une étude de faisabilité financière du projet,
- de montage le dossier de demande de subventions,
- d'assister aux paiement des subventions,

Un seul contact : URBANiS Bureau 511, 2 rue du Plat d'Étain 37000 TOURS
Lundi, mardi, jeudi vendredi sur Rendez vous au 02 47 77 75 04 ou par courriel
tours@urbanis.net ou laurence.edmeads@urbanis.fr



Chers concitoyens,

En ce début d'année, une page nouvelle s'ouvre pour l'avenir de notre territoire. Vos élus ont fait le choix de faire entrer Villandry dans la communauté d'agglomération. A aucun moment, je n'ai voulu m'immiscer dans ce choix qui relève de la seule liberté de votre commune mais je suis convaincu que c'est une bonne décision pour l'avenir de Villandry.

Je me réjouis que notre canton voit ainsi son histoire se réconcilier avec sa géographie. Je m'en réjouis aussi pour l'agglomération dont l'extension va permettre de prendre en compte collectivement un développement agri-urbain qui est une réponse à des enjeux écologiques. En particulier, il est positif à mes yeux que le château de Villandry qui est au cœur de l'économie touristique locale, vienne contribuer à la dynamique de la politique de l'agglomération et en bénéficier en retour.

Tribune



du conseiller
général

Avec une réforme actuellement en débat au Parlement, l'avenir des collectivités territoriales est cependant plus que jamais en question. A ce sujet, je serai vigilant au respect des principes de la décentralisation et à l'impact de cette réforme sur le rôle des petites et moyennes communes et le devenir des services publics de proximité.

Je serai attentif à vos demandes. Attentif aussi bien au Conseil général qu'à Tour(s) plus. J'attache beaucoup d'importance à l'échange et au dialogue, je suis donc disponible et à votre écoute.

Alain MICHEL
Conseiller général du Canton de Ballan-Miré
Maire de La Riche

Vous pouvez me contacter à la mairie
(B.P. 102 – 37521 La Riche Cedex ou 02 47 36 24 24) ou par mail : amichel@cg37.fr

AGENDA DES FESTIVITÉS

MANIFESTATIONS

5 juin « Rillons ensemble », Villandry Village, stade de Villandry,

6 juin Vide grenier des Sapeurs Pompiers, stade du Bray, Savonnières

6 juin Epreuves équestres, Centre de l'Alezane, Villandry

13 juin Vide grenier de l'APEEV, stade de Villandry

19 juin Fête de la musique, Vie dans l' Rythm', kiosque de l'office de tourisme de Villandry

26 juin Fête des écoles de Villandry

3 juillet Concert des 4 saisons, Villandry Village, place de l'église

4 juillet Marché des 4 saisons, Villandry Village, centre bourg de Villandry

4 juillet Vide grenier de l'APCV, stade de Villandry

19 septembre « Villandry Rétro Mobile », Villandry Village, contrebass de la D7, face au Château

10 octobre Rallye cyclo-équestre, Centre de l'Alezane, Villandry

16 octobre Soirée à thème autour d'un film, Villandry Village

A proximité

29 mai Marché du Terroir à Savonnières

19 juin Rallye Découverte en Touraine
Réservation : 02 47 50 12 66 ou
contact@villandry-tourisme.com

FESTIVAL LES MUSICALES EN CONFLUENCE

31 mai Berthenay

Église « Chœur d'enfants Gloria Childrens Choir » Ukraine

1^{er} juin Druye

Église Trio autour de la flûte

3 juin Ballan-Miré Château de la Carte
Orchestre d'harmonie de la région Centre

4 juin Savonnières Serre auberge
Conservatoire de la région Centre - The Mallet Horn Jazzband

5 juin Villandry Orangerie du château
Conservatoire de la région Centre - Récital piano/violon autour de tableaux vivants par des créatrices d'art de la mode

6 juin Ballan-Miré Centre de La Haye
ContreVerres et BasseàPied - Écoles de Musique de la Confluence

CHÂTEAU DE VILLANDRY

5 et 6 juin Rendez-vous aux Jardins

12 et 13 juin Rendez-vous aux Troglas

2 et 3 Juillet Nuits des Mille Feux

18 et 19 septembre
Journées Européennes du Patrimoine

25 et 26 Septembre
Journées du Potager

Expositions 2010

- Antoine de Jacquelot
« Histoires de courges et jardins de laine »
du **24 avril au 29 août**
- Marie Laurence Gaudrat à Villandry
du **4 septembre au 14 novembre.**

